

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPORT DE GESTION

28 AVRIL 2022

EXERCICE 2021 Caisse
d'AssuranceAccidents
Agricole
de la Moselle



Maison de l'Agriculture

64 Avenue André Malraux

57045 Metz Cedex 1

Tél.: 03 87 66 12 70

Fax: 03 87 66 12 71

Mail: caaa57@caaa57.fr



Pour accompagner les personnes en situation de mal-être





La Cellule pluridisciplinaire de prévention MSA Lorraine, un dispositif local

Vous pouvez prendre contact pour vous-même, pour un proche, pour quelqu'un de votre entourage familial ou professionnel relevant de la MSA Lorraine, avec son accord.







Analyse de la situation



Prise en charge individuelle par notre équipe pluridisciplinaire



Accompagnement adapté



Suivi de la situation

*Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Agri'écoute, le dispositif national



09 69 39 29 19

Des personnes formées vous écouteront, en toute confiance et confidentialité, 24h/24h, 7J/7J

RAPPORT DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE EXERCICE 2021

Conformément aux dispositions de l'article 972 du Code des Assurances Sociales et de l'article 18 des Statuts, le Président et les administrateurs du Comité-directeur de la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole de la Moselle présentent :

- aux membres élus à l'assemblée générale,
- à l'autorité de tutelle, la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (MNC),
- aux personnalités,

le rapport de gestion administrative et financière retraçant l'activité de la Caisse au cours de l'exercice 2021.

Au terme de l'année 2021, la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole de la Moselle a clos le 132^{ème} exercice de son fonctionnement ininterrompu au service de ses ressortissants.

Metz, le 28 avril 2022.

Sommaire

LHAPITRE I - L ORGANISATION ADMINISTRATIVE
CHAPITRE II - LA GESTION TECHNIQUE DES ACCIDENTS5
CHAPITRE III – LES PRESTATIONS VERSÉES EN 20219
CHAPITRE IV - L'ACTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE11
CHAPITRE V – LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS14
CHAPITRE VI – LE FINANCEMENT DE LA CAISSE19
CHAPITRE VII – LA GESTION FINANCIÈRE23
CHAPITRE VIII - LA VÉRIFICATION DES COMPTES27

CHAPITRE I – L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

En application des dispositions légales et statutaires, la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole est administrée par une assemblée générale et un Comité-directeur.

A. L'assemblée générale

L'assemblée générale est composée de :

- 102 délégués représentant les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole,
- 12 délégués représentant les salariés agricoles issus des différents secteurs d'activité professionnelle.

Les 114 délégués titulaires comptent un nombre égal de délégués suppléants.

La durée du mandat des délégués, comme celle des membres du Comité-directeur, est de 4 ans avec une possibilité d'être réélu à chaque renouvellement. Une limite d'âge est toutefois fixée à 65 ans.

Le mandat en cours a débuté le 1er juin 2021. Il prendra fin le 31 mai 2025.



Liste des délégués à l'assemblée générale (titulaires et suppléants)

Mandat du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2025

Les 102 délégués titulaires non-salariés

Les 102 délégués suppléants non-salariés

Cantons de ALGRANGE, FAMECK, HAYANGE et THIONVILLE 3 délégués				
CHARY Bertrand	Aumetz	HENRY Rémi	Fontoy	
KAISER Jean Marie	Angevillers	MOURAUX Philippe	Tressange	
KLINKENBERG Nicolas	Algrange	VAGNER Jean-Paul	Hayange	
Canton de BITCHE			7 délégués	
KARLESKIND Valérie	Gros-Réderching	BOTZUNG Gilles	Petit-Réderching	
KIMMEL Yannick	Etting	HENER Fabrice	Liederschiedt	
KIRSCH Christophe	Waldhouse	HUVER Henri	Obergailbach	
KREBS Fabien	Bining	KLEIN Christophe	Epping	
SCHUMACHER David	Siersthal	SEIBERT Philippe	Volmunster	
SUCK Fabien	Epping	WAGNER Aurélie	Bettviller	
WEBER Ruben	Hottviller	WAGNER Gabriel	Rahling	
Canton de BOULAY MOSELLE			5 délégués	
BOUCHE Dominique	Volmerange-lès-Boulay	GUILLAUME Régis	Brouck	
DRAN Jean Luc	Gomelange	GUILLAUME Sébastien	Téterchen	
HARTARD Éric	Helstroff	KENNEL Éric	Guerting	
LEMAL Michel	Momerstroff	THOMAS Pascal	Roupeldange	
RICHET Yves	Boulay	ZOLVER Marc	Obervisse	

Canton de BOUZONVILLE			8 délégués
BRABANT Christine	Filstroff	BARTHEL Jean-Claude	Hunting
CAUDY Valentin	Ébersviller	BREIT Denis	Sierck-les-Bains
CONTELLY Gabriel	Tromborn	GRASMUCK Nicolas	Vœlfling-lès-Bouzonville
GOBY Pierre	Holling	HUSINGER André	Flastroff
PERREIN Jean-François	Bibiche	ISLER Pierre	Guerstling
REPPLINGER Pascal	Kirsch-lès-Sierck	LOUIS Valérie	Holling
SINDT Jean-Marc	Kirsch-les-Sierck Kerling-lès-Sierck	MATHIS Daniel	Menskirch
SONTAG Claude Canton des COTEAUX DE MOS	Contz-les-Bains	SCHMITT Laurent	Rémeling 3 délégués
	Rezonville-Vionville	DICEADD DEMANCE Miles	Marieulles-Vezon
BONIFACE Vincent		BIGEARD DEMANGE Mélanie	
LORRAIN Patrice	Cuvry	DENIS Franck	Vernéville
NAUROY Carole	Ancy-sur-Moselle	GREFF Laurent	Gorze
Canton de FAULQUEMONT	I	T = = = = = = = = = = = = = = = = = = =	9 délégués
BAYER Christian	Flétrange	BECKER Michel	Teting-sur-Nied
GANDAR Roland	Arriance	DAMIEN Benoît	Chérisey
GASCARD Luc	Luppy	FOUGEROUSSE Frédéric	Fouligny
LEROY Pierre	Beux	HAUSER Jean-François	Pontpierre
LOUYOT Olivier	Louvigny	LESPAGNOL François	Sillegny
PAYOT Laurent	Guinglange	MORHAIN François	Voimhaut
RESLINGER Hugues	Thicourt	SCHARFF Michel	Rémilly
VIVENOT Laurent	Herny	STEINMETZ Daniel	Laudrefang
VIVILLE Christian	Flocourt	VAGNER Michel	Marange-Zondrange
Cantons de FORBACH et FREYN			1 délégué
ADAMY Marie	Farébersviller	KIRCH Jean-Michel	Seingbouse
Cantons de METZ I, METZ II, M			1 délégué
STEMART Jean-Louis	Metz	CAYOTTE Yves	Montigny-lès-Metz
Canton de METZERVISSE	THE LEAST OF THE L	CITOTIE I VOS	4 délégués
BAUER Raoul	Luttange	BAILLY Nicolas	Kœnigsmacker
BORHOVEN Paul	Bettelainville	LORRAIN Jean-Michel	Aboncourt
GROSSE Jean-Paul	Kuntzig	MANGIN Jean-Luc	Luttange
PAUL Roland	Distroff	SONDAG Véronique	Monneren
Canton du PAYS MESSIN	Distroit	SONDAG Verbinque	6 délégués
	Máslamas	DOCD AT Datains	
BERTRAND Thierry	Mécleuves	DOSDAT Patrice	Maizeroy
CAYOTTE Florent	Charly-Oradour	GERONIMUS Frédéric	Hayes
COLLIGNON Gilles	Mécleuves	HENNEQUIN François	Failly
LEDURE Marc	Antilly	KELNER Marie-José	Ay-sur-Moselle
MANGIN Pascal	Ogy	RISSE Benoît	Retonfey
ROLLAND Olivier	Courcelles-Chaussy	ROZAIRE Jean-Luc	Argancy
Canton de PHALSBOURG	T	D 4 GD 4 GH 4 M	5 délégués
CLAUDON Roland	Hartzviller	BASBAGILL Marc	Vescheim
GANGLOFF Olivier	Hangviller	BIER Rémy	Schneckenbusch
KUCHLY Denis	Hérange	CHRISTOPHE Fabien	Hattigny
LANTER Marie-Paule	Hérange	GIRARDIN Dany	Berling
MARTIN Sabrina	Voyer	BERNARD Mickael	Mittelbronn
Cantons de ROMBAS et du SILL			3 délégués
HUET Patrice	Amanvillers	BRUNOT Sébastien	Hauconcourt
MALASSE François	La Maxe	JACQUES Francis	La Maxe
SCHMITT Bruno	Roncourt	SONDAG Rémy	Amanvillers
Canton de SAINT-AVOLD			1 délégué
STREIFF Sophie	Macheren	GUERBER Bertille	Altviller
Canton de SARRALBE 9 délégués			
BILTHAUER Janine	Freybouse	BADO Christophe	Biding
CHARPENTIER Armand	Grostenquin	BRAYER Laurent	Maxstadt
CLAISER Edmond	Eincheville	HOERNER Florent	Grostenquin
GUERBER Jean-Marie	Racrange	HOERNER Noël	Lelling
KARST Hubert	Rémering-lès-Puttelange	IMHOFF Olivier	Petit-Tenquin
PAQUET Samuel	Harprich	KIEFFER Jean-Paul	Hilsprich
RISSE Dominique	Grostenquin	MAUJEAN Pierre	Destry
SCHWEITZER Patrick	Richeling	SCHOESER Pascal	Willerwald
WERKLE Laurent	Biding	WAGNER Pascal	Loupershouse
WERKLE Läufent	Didilig	WAUNER Pascal	Loupershouse

Canton de SARREBOURG 9 délégués				
AUBRY Emmanuel	Réchicourt-le-Château	BIACHE Jean-Jacques	Schalbach	
DREYER Katia	Assenoncourt	CHADE Éric	Langatte	
ELMERICH Jean-Luc	Rhodes	FELTIN Daniel	Fribourg	
GONDOLFF Benoît	Fribourg	FIEGEL Hubert	Fleisheim	
KLEIN Philippe	Fénétrange	GIRARDIN Thierry	Hellering-lès-Fénétrange	
LEONARD Hubert	Bébing	MASSON Julien	Oberstinzel	
SIMERMAN Bernard	Desseling	MISCHLER Bernard	Avricourt	
TETARD Hervé	Kerprich-aux-Bois	TIHA Damien	Saint-Georges	
WAGNER Damien	Azoudange	WEBER Dominique	Hommarting	
Canton de SARREGUEMINES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	3 délégués	
DIETSCH André	Lixing-lès-Rouhling	BUR Marceline	Bliesbruck	
FOTRE Jean-Christophe	Hundling	KANY Rémy	Blies-Guersviller	
SCHAEFFER Luc	Sarreguemines	MEYER Jenny	Wiesviller	
Canton du SAULNOIS	-	•	18 délégués	
BERNARD Pascal	Guébling	ALBRECHT Gaétan	Chambrey	
BOYETTE Benoît	Donnelay	AUBURTIN Hervé	Saint-Jure	
BUTIN François	Vannecourt	BELLO Hervé	Bidestroff	
CIMINERA Sylvain	Juvelize	CLAUDE Philippe	Malaucourt-sur-Seille	
DOSDAT Jean-Marc	Aulnois-sur-Seille	DESHAYES Dominique	Conthil	
HAMANT Jacques	Gelucourt	DIDELOT Christophe	Lucy	
JAMBOIS Philippe	Ley	FOLTZ Hervé	Insming	
L'HUILLIER Alain	Gelucourt	GAILLOT Emmanuel	Lezey	
L'HUILLIER Guy	Grémecey	GEORGES Virginie	Bénestroff	
LAURENT Jean-Marie	Château-Voué	GERARD Guy	Guéblange-lès-Dieuze	
LEROND Xavier	Malaucourt-sur-Seille	HENRY Bernard	Château-Salins	
MASSEY Damien	Lagarde	LECLERE Francis	Gelucourt	
PATE Isabelle	Château-Voué	NANOTTI Sébastien	Marthille	
REMILLON Pierre	Guébling	REFF Vincent	Vahl-lès-Bénestroff	
RIBOULOT Philippe	Morville-lès-Vic	RENARD Céline	Achain	
ROUSSELLE Olivier	Blanche-Église	RISSE Olivier	Delme	
SILLY Céline	Léning	ROUSSELLE Didier	Bénestroff	
VERKLER Philippe	Maizières-lès-Vic	THIEBAUD Patrice	Vulmont	
Canton de STIRING WENDEL			2 délégués	
STARCK Carine	Nousseviller-Saint-Nabor	MERTZ Sébastien	Théding	
TOUSCH Patrick	Bousbach	MEYER Antoine	Tenteling	
Canton de YUTZ			5 délégués	
ALESCH Bertrand	Breistroff-la-Grande	BIVER Christian	Beyren-lès-Sierck	
HAUX Jean-François	Volmerange-les-Mines	BLAD Jérôme	Roussy-le-Village	
MICHAUX Valeran	Roussy-le-Village	HERFELD Pierre	Manom	
SCHMITT François	Manom	MULLER Jean	Hettange-Grande	
THILL Laurent	Cattenom	SCHMITT Armand	Puttelange-lès-Thionville	

Les 12 délégués titulaires salariés

Les 12 délégués suppléants salariés

Secteur Professionnel CULTURE ET ÉLEVAGE 2 délégués			
DEFLORAINE Sylvie	Rezonville-Vionville	IGHILAMEUR Stéphane	Trieux
SCHMITT Marie-Madeleine	Vieux-Lixheim	KREMER Fabienne	Nébing
Secteur Professionnel BOIS ET So	CIERIE		3 délégués
GUILLAUME Elie	Métairies-Saint-Quirin	ALLENBACH Patrick	Reipertswiller
KOSCHER Hubert	Baerenthal	BEAUVAIS Sébastien	Asswiller
STRAUB Christophe	Berling	TOUSSAINT Thierry	Many
Secteur Professionnel ENTREPRI	SE DE TRAVAUX		2 délégués
KLEIN Françoise	Moulins-lès-Metz	BONNAVENTURE Olivier	Sainte-Marie-aux-Chênes
KUCHLY Florian	Hérange	KEIP Sandra	Morhange
Secteur Professionnel COOPÉRA	TIVE		3 délégués
SCHVIND Serge	Raville	BOTZUNG Sylvain	Petit-Réderching
SIMON Raphaël	Créhange	JACQUES Marcel	Plesnois
WASSMER Denis	Freistroff	-	-
Secteur Professionnel ORGANISME PROFESSIONNEL AGRIC		COLE	2 délégués
BOHN Olivier	Vittoncourt	MASTAGLI Didier	Saulny
MENTRE Jean Hervé	Nomeny	MULLER Hervé	Gravelotte

B. Le Comité-directeur

Les membres du Comité-directeur sont choisis et élus parmi les délégués titulaires.

Période du 1er juin 2017 au 31 mai 2021

Les rep	orésentants des non-salariés :		en fonction depuis
1	Janine BILTHAUER	Freybouse	2013
2	François BUTIN	Vannecourt	2017
3	Armand CHARPENTIER	Bertring-Grostenquin	2013
4	Bertrand CHARY	Aumetz	2021
5	Gabriel CONTELLY	Tromborn	1993
6	André DIETSCH	Lixing-Lès-Rouhling	2021
7	Jean-Luc DRAN	Gomelange	2017
8	Katia DREYER	Assenoncourt	2017
9	Olivier GANGLOFF	Hangviller	2021
10	Philippe JAMBOIS	Ley	2013
11	Valérie KARLESKIND	Gros Réderching	2017
12	Hubert LEONARD	Bébing	2009
13	Bruno SCHMITT	Roncourt	2009
14	François SCHMITT	Manom	2001
15	Laurent VIVENOT	Herny	2017
16	Christian VIVILLE	Flocourt	1993
Les rep	résentants des salariés :		
17	Sylvie DEFLORAINE	Rezonville	2017
18	Jean-Hervé MENTRE	Nomeny	2013
19	Raphaël SIMON	Créhange	2013
20	Christophe STRAUB	Berling	2021

C. Le Bureau

Président : Gabriel CONTELLY
Premier Vice-Président : Armand CHARPENTIER
Deuxième Vice-Président : Laurent VIVENOT
Troisième Vice-Président : Jean-Hervé MENTRE
Trésorière : Valérie KARLESKIND
Secrétaire : Christian VIVILLE
Présidents d'honneur : Claude CHARY
Paul-François LEDURE

D. Les Commissions

Présidente de la Commission des Prestations et Rentes : Janine BILTHAUER
Président de la Commission de Prévention : Armand CHARPENTIER
Président de la Commission Électorale : Christian VIVILLE

E. Les services administratifs

Directeur : Etienne COLLIGNON
Responsable du service Prestations : Carmelo BIVONA
Responsable du service Comptabilité-Cotisations : Valérie PEGORARO
Responsable du service Prévention : David RIVAT
Médecin-conseil : Dr Camel KRIOUT
Directeur honoraire : Jean-Paul BARBIER

CHAPITRE II - LA GESTION TECHNIQUE DES ACCIDENTS

A. L'année 2021 en quelques chiffres

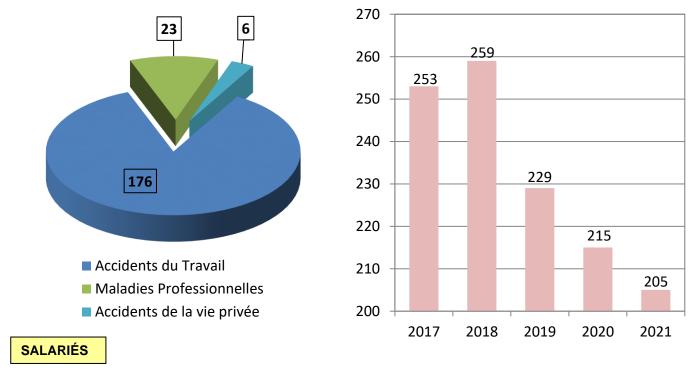
♦ Nombre total de dossiers enregistrés :	841
- Accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles	749
- Accidents de la vie privée	6
- Accidents des élèves de l'enseignement agricole public	86
♦ Nombre d'accidents mortels déclarés :	1
♦ Nombre de nouvelles rentes ou indemnités en capital attribuées	
dans l'année :	91
- Salariés	37
- Non-salariés	54
♦ Nombre de rentes en cours de jouissance au 31.12.2021 :	2 249
- Salariés	725
- Non-salariés	1 520
- Élèves de l'enseignement agricole	4
♦ Nombre de rentes payées à l'étranger :	28
- Salariés	26
- Non-salariés	2
♦ Nombre de bénéficiaires d'une rente :	1 469
- Salariés	614
- Non-salariés	851
- Élèves de l'enseignement agricole	4

-	• Total des charges :	8 969 641,11 €
+	• Total des produits :	9 104 220,91 €
=	• Résultat comptable :	134 579,80 €

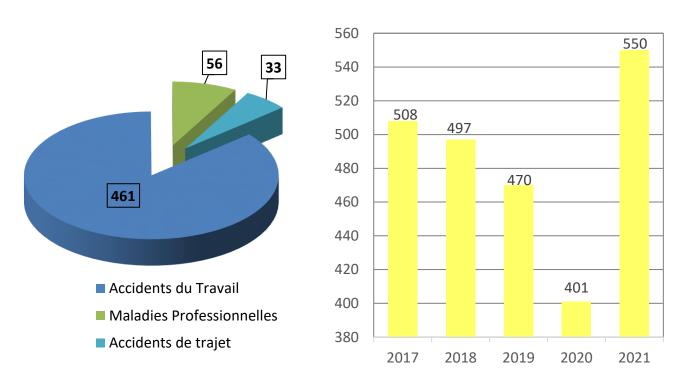
B. Les accidents et les maladies professionnelles déclarés

NON SALARIÉS

Chez les non-salariés, 205 dossiers ont été enregistrés en 2021 contre 215 en 2020.

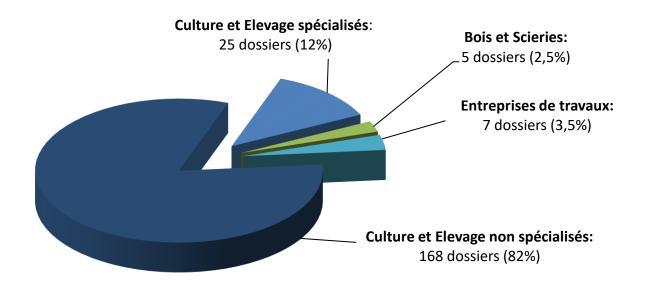


Chez les salariés, 550 dossiers ont été enregistrés en 2021 contre 401 en 2020.

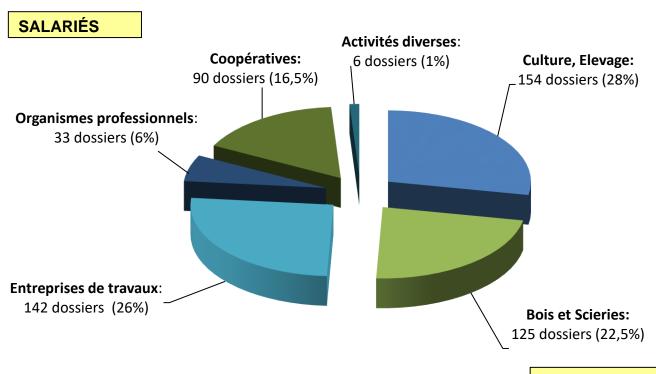


C. Les accidents et maladies professionnelles par secteur d'activité

NON SALARIÉS



Total: 205 dossiers



Total: 550 dossiers

D. Les accidents mortels déclarés

En 2021, un dossier mortel a été ouvert, instruit et pris en charge chez les salariés :

- Accident le 8 septembre 2021 du gérant d'un élevage équestre, âgé de 52 ans, décédé à la suite d'une chute de cheval.

E. Les maladies professionnelles déclarées

	Tableau	Non-		
MALADIES PROFESSIONNELLES	n°	salariés	Salariés	TOTAL
Leptospiroses	5	-	1	1
Maladie de Lyme	5Bis	2	2	4
Affections périarticulaires provoquées par certains				
gestes et postures	39	13	43	56
Affections cutanées de mécanisme allergique	44	1	1	1
Affections respiratoires de mécanisme allergique	45	1	-	1
Affections auditives provoquées par les bruits				
lésionnels	46	1	1	2
Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation				
de poussière d'amiante	47bis	-	1	1
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées				
par des vibrations	57	1	2	3
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées				
par la manutention				
de charges lourdes	57bis	-	4	4
Hémopathies malignes provoquées par les pesticides	59	4	-	4
Affection respiratoire liée à une infection				
au SARS-COV2	60	1	-	1
Maladies hors tableaux		_	1	1
	TOTAL	23	56	79

CHAPITRE III – LES PRESTATIONS VERSÉES EN 2021

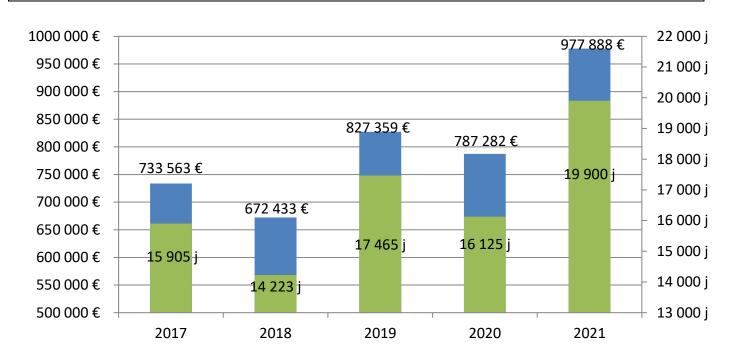
A. État récapitulatif de l'ensemble des prestations

Nature des prestations	NON-SALARIES	SALARIES	TOTAL		
PRESTATIONS EN NATURE					
- Traitement médical	117 736,00 €	173 121,53 €	290 857,53 €		
- Traitement hospitalier	66 090,20 €	61 999,14 €	128 089,34 €		
- Frais d'appareillage	41 369,69 €	23 873,54 €	65 243,23 €		
- Réadaptation fonctionnelle	6 841,60 €	18 835,54 €	25 677,14€		
- Indemnités funéraires	-	1 714,00 €	1 714,00 €		
Montant total des prestations en nature	232 037,49 €	279 543,75 €	511 581,24 €		
PRESTATIONS EN ESPECES					
- Indemnités journalières à 60 %	77 984,93 €	253 687,45 €	331 672,38 €		
- Indemnités journalières à 80 %	113 994,69 €	724 200,66 €	838 195,35 €		
- Service de remplacement	31 784,15 €	-	31 784,15 €		
Sous-total I.J.	223 763,77 €	977 888,11 €	1 201 651,88 €		
- Rentes aux victimes	2 518 621,32 €	1 608 027,17 €	4 126 648,49 €		
- Rentes aux ayants droit	519 319,75 €	581 695,36 €	1 101 015,11 €		
- Indemnités en capital	-	17 862,47 €	17 862,47 €		
- Pensions d'invalidité	6 871,92 €	-	6 871,92 €		
- Majoration tierce personne	27 413,94 €	27 027,30 €	54 441,24 €		
Sous-total rentes	3 072 226,93 €	2 234 612,30 €	5 306 839,23 €		
Montant total des prestations en espèces	3 295 990,70 €	3 212 500,41 €	6 508 491,11 €		
MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS VERSEES	3 528 028,19 €	3 492 044,16 €	7 020 072,35 €		

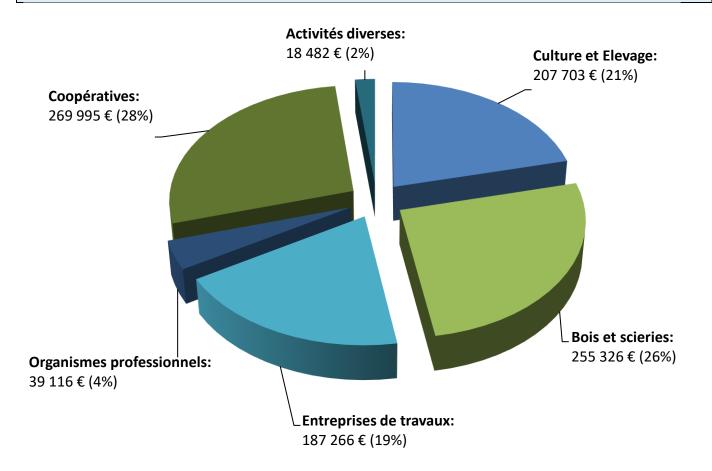
ÉVOLUTION 2021/2020	+ 64 493 € ou + 0,93 %
TOTAL NON-SALARIÉS	- 123 442 € ou - 3,38 %
TOTAL SALARIÉS	• + 187 935 € ou + 5,69 %

B. Les indemnités journalières des salariés

MONTANT ET NOMBRE DE JOURNÉES INDEMNISÉES



LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES 2021 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

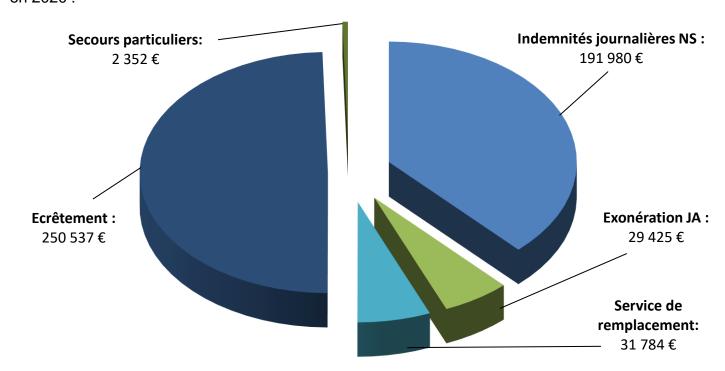


CHAPITRE IV - L'ACTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les dépenses d'Action Sociale et Professionnelle ou **prestations extra-légales** découlent de décisions prises en assemblée générale. Il ne s'agit pas de prestations légales et obligatoires. Elles viennent en complément des allocations prévues par la législation sociale.

Elles comprennent les indemnités journalières versées aux non-salariés, le coût du service de remplacement, les secours particuliers aux assurés, le remboursement des cotisations foncières aux jeunes agriculteurs qui s'installent et l'écrêtement des cotisations foncières.

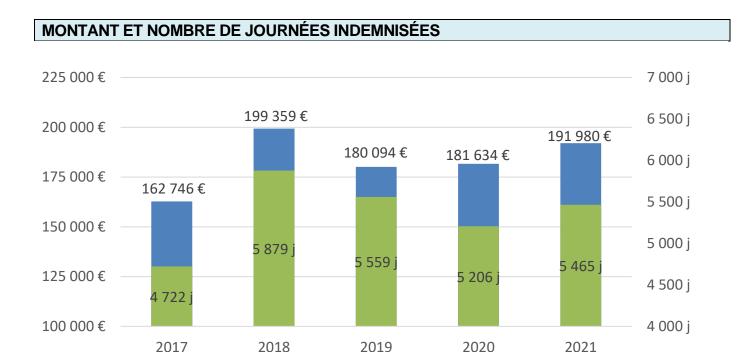
En **2021**, le montant global des prestations extra-légales s'est élevé à **506 078 €** contre 496 878 € en 2020 :



A. Les indemnités journalières des non-salariés

MONTANT DE L'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE DES ASSURÉS NON-SALARIÉS

Date d'effet	pendant les 28	premiers jours	du 29 ^{ème} jour à la fin d	de la 13 ^{ème} semaine
GAIN NORMAL		GAIN MAJORE	GAIN NORMAL	GAIN MAJORE
01/04/2017	27,40€	30,14€	36,54€	40,19€
01/04/2018	27,68€	30,44€	36,90€	40,59€
01/04/2019	27,76€	30,53€	37,01€	40,71€
01/04/2020	27,84€	30,62€	37,12€	40,83€
01/04/2021	27,87€	30,66€	37,16€	40,88€



B. Le service de remplacement

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DU SERVICE DE REMPLACEMENT

Année	Montant de la participation journalière	Nombre de bénéficiaires	Nombre de jours	Montant total
2017	105,49 €	14 assurés	191 jours	20 115,68 €
2018	106,54 €	20 assurés	260 jours	27 023,96 €
2019	106,85 €	22 assurés	325 jours	34 077,58 €
2020	107,17 €	20 assurés	287 jours	30 622,66 €
2021	107,31 €	20 assurés	297 jours	31 784,15 €

C. Les secours particuliers

ÉVOLUTION DU MONTANT DES SECOURS PARTICULIERS AUX ACCIDENTÉS



D. L'exonération partielle de la cotisation foncière CAAA en faveur des jeunes agriculteurs

BILAN DE L'EXONÉRATION PARTIELLE DE LA COTISATION FONCIÈRE CAAA

Année	Nb de bénéficiaires potentiels	Nb de bénéficiaires d'un remboursement	Nb de dossiers non retournés		Montant total des rembour- sements
2017	115	73	42	367€	26825€
2018	128	89	39	392€	34 855 €
2019	126	81	45	378€	30 626€
2020	118	75	43	360€	26 973 €
2021	118	80	38	368€	29 425 €



E. L'écrêtement de la cotisation foncière CAAA

BILAN DE L'ÉCRÊTEMENT DE LA COTISATION FONCIÈRE CAAA

Année		Nb de bénéficiaires d'un remboursement	Montant du remboursement moyen	Montant total des remboursements
2017	842	492	501€	246 703 €
2018	844	492	487€	239 450 €
2019	852	468	518€	242 389 €
2020	848	469	542€	254 041 €
2021	842	485	517€	250 537 €

CHAPITRE V – LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le programme de prévention 2021 des risques professionnels a été préparé par la Commission de Prévention le 20 janvier 2021 et validé par le Comité-directeur le 5 février 2021.

L'activité **2021** de la Caisse en matière de prévention des risques professionnels est retracée ci-après.

A. Les réunions de sensibilisation et d'information

Au cours de l'année 2021, le conseiller en prévention a été amené à intervenir dans le cadre de réunions d'information portant sur différents thèmes :

THEMES	Nombre d'actions	Nombre de participants
Réunion maître d'apprentissage CFA Courcelles-Chaussy (DUER)	1	120
Sensibilisation au sanglage camions et remorques en paysage (UNEP)	1	23
TOTAL	2	143

B. La formation des professionnels

La Caisse organise également des actions de formation destinées à des salariés et à des nonsalariés agricoles. Le détail des réalisations 2021 est indiqué dans le tableau ci-dessous :

THEMES	Nombre d'actions	Nombre de participants
DUERP	2	11
Prévention des risques professionnels	2	16
Sauveteurs secouristes du travail	5	37
Utilisation des tronçonneuses	2	18
Sécurité lors des travaux en hauteur (toitures,)	2	19
Certificat individuel (Certiphyto)	14	116
Contention et manipulation des bovins	2	12
Prévention des risques sur les installations de méthanisation	3	21
Contrôle engins de levage	1	6
Rédaction plan de prévention des risques avec entreprises extérieures	1	9
Manipulation extincteurs	1	7
Risque explosion silo	1	12
TOTAL	36	284





C. La formation dans l'enseignement agricole

Comme chaque année, la Caisse a programmé des interventions au sein des 2 établissements scolaires agricoles du département pour aborder les thèmes suivants :

THEMES	Nombre d'actions	Nombre de participants
BPREA maraichage + polyculture élevage	3	37
Gestion de la chute à cheval	1	12
Présentation des risques lors de l'utilisation des machines paysage (ADEMA)	1	7
Prévention des risques sur les installations de méthanisation (ENSAIA)	2	18
Gestes et postures - prévention des TMS	2	26
Manipulation des bovins	1	15
Organisation semaine prévention lycée Château Salins - Animation de 6 ateliers pour tous les élèves du lycée	1	370
TOTAL	11	485

D. La participation aux réunions de CHSCT, CHS et CPHSCT

En fonction de ses disponibilités, le conseiller en prévention participe également aux travaux des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du département et de la CPHSCT de Lorraine (Commission Paritaire Hygiène Sécurité et Conditions de Travail).

Instances par secteur d'activité	Nombre de participations du conseiller
CHSCT Coopératives Agricoles (Lorca, CFR, Malteurop)	11
CHSCT Bois (ONF)	1
CPHSCT de Lorraine	0
TOTAL	12

E. La participation aux groupes de travail, les visites dans les entreprises, les enquêtes

Avec ses collègues du service SST, le conseiller en prévention a participé en 2021 à l'élaboration du Plan Santé Sécurité au travail 2021-2025 de la MSA Lorraine.

Il a été amené également à visiter des entreprises avec l'objectif d'identifier les risques et d'améliorer la sécurité. Il a collaboré à l'établissement du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) sur plusieurs exploitations.

Enfin, il a réalisé un certain nombre d'enquêtes sur les accidents mortels ou graves et les maladies professionnelles.

NATURE DES INTERVENTIONS	Nombre interventions
Visites DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)	28
Visites d'entreprises et d'exploitations (diagnostic sécurité, aide à la conception, handicap, aide à la recherche de solutions,)	33
Mise en œuvre étude ergonomique de poste de travail	6
Enquêtes d'accidents et de maladies professionnelles	17
Accompagnement à l'installation d'un robot de traite	3
Mesures de bruit, études de poste	2
Etude et conception d'installations de contention	9
TOTAL	98



F. Les aides financières incitatives











Le montant des aides versées en **2021** s'est élèvé à **154 228,34 €** contre 151 320,97 € en 2020, soit une augmentation de 1,92 %.

AIDES FINANCIERES ATTRIBUEES	IDES FINANCIERES ATTRIBUEES 2020		2021	
	Nombre	Montants	Nombre	Montants
Masques de protection des voies respiratoires	47	788,59€	60	1 303,63 €
Casques de protection des voies respiratoires	17	1 929,03 €	5	1 034,74 €
Filtres (masques, casques, cartouches)	82	803,04€	39	579,79€
Filtres antitoxiques de cabines	43	2 828,61 €	41	2 908,86 €
Combinaisons et gants (traitement phyto.)	923	3 577,91 €	577	2 145,27 €
Sièges de tracteurs	71	21 530,76 €	69	21 977,66 €
Appareils de manutention de roues de tracteurs	12	4 078,02 €	10	2 983,98 €
Cages et couloirs de contention	19	19 320,82 €	31	39 703,15 €
Installations de contention	11	13 536,62 €	8	14 276,00 €
Equipements de protection forestiers	159	9 119,02 €	152	8 463,73 €
Conventions de prévention (ONF, KUCHLY, HOLTZINGER, CFR, EUROSERUM)	4	34 340,00 €	5	40 000,00 €
Chaussures et bottes de sécurité	1209	14 265,90 €	344	4 274,32 €
Masques de soudeur	9	209,55€	6	236,49€
Protecteurs d'arbres de transmission	42	3 382,58 €	23	1 757,61 €
Remplacement d'une transmission à cardans par un moteur hydraulique	5	980,63€	4	835,90€
Lève-tête pour bovins	-	-	1	60,00€
Casques antibruit	77	338,12€	30	133,42€
Protections auditives personnalisées	218	1 246,68 €	9	359,81€
Harnais anti-chutes	12	563,92€	12	933,20€
Aides financières exceptionnelles	10	12 020,00 €	7	5 765,00€
Câbles synthétiques de débardage	2	468,00€	-	-
Masques de protection FFP2	160	609,83€	86	483,89€
Dispositif ergonomique	1	126,00€	1	100,00€
Système de communication pour travailleurs isolés	-	-	2	139,72€
Coupe-ongles pneumatique	2	1 088,80 €	-	-
Protections COVID-19	6	3 333,89 €	8	3 612,10 €
Plateformes sécurisées	1	111,80€	-	-
Sécuriplac	2	722,85€	1	160,07€
TOTAL	1	51320,97€	1	54 228,34 €

G.Le bilan financier

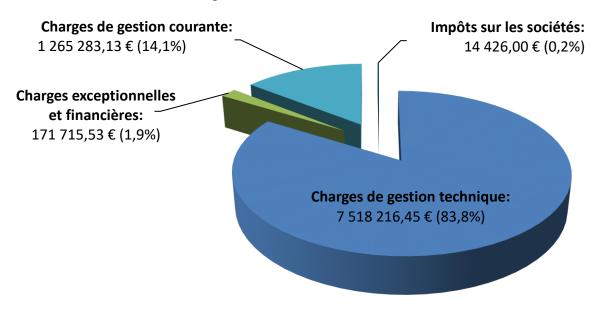
En **2021**, l'engagement financier de la Caisse au titre de la mise en œuvre du programme de Prévention des Risques Professionnels s'est élevé à **171 830,10** € contre 165 245,03 € en 2020, soit une augmentation de 3,98 %.

ACTIONS ENTREPRISES	DEPENSES 2020	DEPENSES 2021
Documents et supports audio-visuels	-	1 704,00€
Participations à des manifestations (démonstrations, coupes)	-	246,00€
Publications	-	420,00€
Sous total INFORMATION ET SENSIBILISATION	- €	2 370,00 €
Formation contention et manipulation des bovins	1562,00€	318,50€
Formation approche et conduite des chevaux en sécurité	-	620,00€
Formation entretien et utilisation des tronçonneuses	401,60€	762,36€
Formation sauveteurs secouristes du travail	2 191,60€	4 466,37 €
Formation prévention des risques professionnels	287,00€	2 011,70 €
Formation à la gestion de la chute	1 311,52€	101,20€
Formation au dressage des chiens de troupeau	500,00€	-
Formation à la conduite des engins agricoles	7 670,34 €	2 415,40 €
Formation gestes et postures	-	668,70€
Sous total FORMATION	13 924,06 €	11 364,23 €
Sous total AIDES FINANCIERES	151 320,97 €	154 228,34 €
		· ·
Achat 1000 paires de gants + EPI phyto	_	3 867,53 €
Vaccination contre la leptospirose	_	-
Frais de fonctionnement du C.T.R.P.	-	-
Sous total ACTIONS DIVERSES	- €	3 867,53 €
DEPENSES TOTALES DE PREVENTION	165 245,03€	171 830,10€

CHAPITRE VI – LE FINANCEMENT DE LA CAISSE

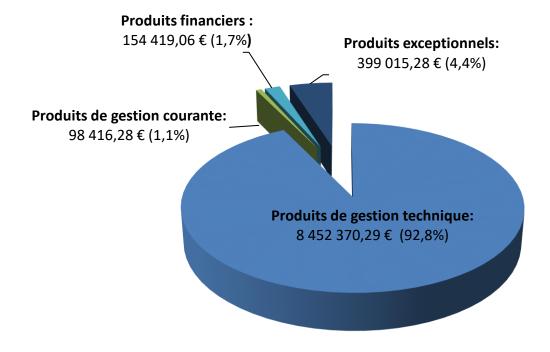
A. La charge financière globale

En 2021, le montant total des charges de la Caisse s'est élevé à 8 969 641,11 € :



B. Les ressources globales

Les ressources dont la Caisse a disposé pour assurer la couverture des charges de l'exercice se sont élevées à une somme de 9 104 220,91 € :



C. Le financement professionnel – Les cotisations

Les cotisations entrent pour **93,7** % dans le volume des produits de gestion technique. Elles se subdivisent en 3 catégories distinctes :

1. Les cotisations foncières (rôle principal)

Le Comité-directeur fixe chaque année le volume du recouvrement foncier à répartir sur l'ensemble des redevables du département.

En **2021**, les administrateurs se sont prononcés pour une **baisse de 7%** du recouvrement foncier par rapport à 2020. Un montant total de **4 243 828,93** € (contre 4 533 115,50 € en 2020) a donc été recouvré conjointement avec l'impôt foncier, soit en détail :

Droit fixe : 328 442 € pour 164 221 rôles d'imposition

Droit proportionnel: 3 821 188 €

Argent de chasse : 53 151 € pour 21 communes

Montant global de la répartition: 4 202 781 €

Incidence pays et

départements limitrophes : 41 048 €

TOTAL FONCIER: 4 243 829 €

Les surfaces assujetties (475 709 hectares en 2021) sont ventilées comme suit :

Champs, Prés et Vergers (75,65 %), Bois (18,71 %), Landes (1,82 %), Carrières et Étangs (1,37 %), Jardins (1,28 %), Terrains à bâtir (0,83 %), Terrains d'agrément (0,27 %) et Vignes (0,07%).

RÉPARTITION DES CONTENANCES CADASTRALES PAR NATURE DE CULTURE

Année Nature de culture	2017	2018	2019	2020	2021
Terres/Prés/Vergers	360 717 ha	360 354 ha	360 180 ha	359 970 ha	359 842 ha
Bois	88 696 ha	88 868 ha	88 883 ha	88 971ha	89 018 ha
Landes	8 561ha	8 475 ha	8 478 ha	8 627 ha	8 656 ha
Carrières/Etangs	6 491ha	6 474 ha	6 5 11 ha	6 509 ha	6 5 14 ha
Jardins	6 109 ha	6 088 ha	6 076 ha	6 076 ha	6 086 ha
Terrains à bâtir	3 825 ha	4 058 ha	4 078 ha	4 053 ha	3 951ha
Terrains d'agrément	1347 ha	1343 ha	1338 ha	1308 ha	1303 ha
Vignes	340 ha	342 ha	341ha	339 ha	339 ha
TOTAL	476 086 ha	476 002 ha	475 885 ha	475 853 ha	475 709 ha

2. Les cotisations des entreprises connexes (rôle spécial)

Un certain nombre de non-salariés agricoles, ne pratiquant pas la culture du sol, ne peuvent être soumis à la cotisation foncière (gérants de club hippique, bûcherons indépendants, débardeurs, paysagistes, entrepreneurs de travaux agricoles...). Ils sont donc assujettis à une cotisation calculée à partir d'un gain professionnel forfaitaire, égal à celui qui sert de base au calcul des rentes des non-salariés.

La cotisation varie en fonction du nombre de journées de travail déclaré dans l'année et du taux de cotisation correspondant à l'activité exercée.

En **2021**, le volume de ces cotisations sur rôle spécial a représenté un montant de **279 071,00 €** contre 255 376,00 € en 2020, soit une augmentation de 9,28 %.

3. Les cotisations sur salaires

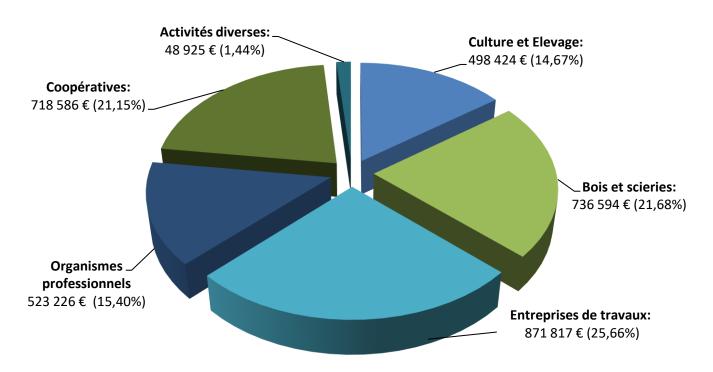
Il convient de rappeler que les salaires des ouvriers agricoles du secteur « Culture et Élevage non spécialisés » ne sont pas soumis à cotisations. En effet, les AT/ MP de cette catégorie de salariés sont couverts par le biais des cotisations foncières à la charge de l'exploitation agricole qui les emploie (ce ne sera plus le cas à partir de 2023).

Les autres employeurs de main d'œuvre, quant à eux, cotisent sur la totalité des salaires de leur personnel. Les taux de cotisations applicables sont fixés chaque année au niveau national ; ils dépendent de la nature de l'activité exercée par l'entreprise et des risques qu'elle comporte.

Le montant total des cotisations émises sur les salaires en 2021 s'est élevé à 3 397 571,99 € contre 3 099 211,92 € en 2020.

Les 3 397 572 € de cotisations sur salaires 2021 englobent une somme de 169 704 € correspondant aux exonérations de charges patronales accordées sur les bas salaires.

LES COTISATIONS SUR SALAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



D. Le financement extra-professionnel et les autres produits

1. Le transfert de compensation du régime général

Une loi du 29 décembre 1977 a institué une compensation entre le régime général de sécurité sociale et le régime des salariés agricoles, portant sur les rentes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Cette mesure, destinée à compenser le déséquilibre démographique et la disparité des capacités contributives des deux régimes de protection sociale, a été étendue aux départements d'Alsace et de la Moselle à compter du 1^{er} janvier 1980.

En **2021**, la Caisse a comptabilisé une somme de **376 384,00** € au titre de la compensation, contre 877 456,00 € en 2020, soit une baisse de 57,11 %.

Du fait d'un changement des règles de calcul, le produit de la compensation a considérablement diminué depuis quelques années (avant 2015, les montants attribués avoisinaient les 1 300 000 €).

Le fossé s'est encore creusé en 2021 du fait de la crise sanitaire et en raison du recul de l'activité, avec une baisse très nette du nombre d'accidents chez les salariés en 2020.

2. <u>Le produit des recours contre tiers</u>

Les recettes procurées par les recours exercés à l'encontre d'assureurs de tiers responsables d'accidents connaissent des fluctuations très importantes d'un exercice à l'autre.

En **2021**, la Caisse a perçu au titre des recours contre tiers, un montant total de **111 365,92** € contre 52 631,00 € en 2020, soit une hausse de 111,60 %.

3. Les produits financiers

Les produits qui résultent des différents placements, ont atteint une somme de **154 419,06 €** en **2021** contre 168 247,13 € en 2020, selon détails ci-dessous :

	2020	2021
Revenus des titres immobilisés	106 087,67 €	123 500,00 €
Produits des participations	5,31 €	4,74 €
Revenus des prêts au personnel	2,92 €	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 808,00 €	1 808,00 €
Revenus des dépôts à terme	59 602,64 €	27 674,35 €
Revenus d'un livret Association	740,59 €	1 431,97 €
TOTAL	168 247,13 €	154 419,06 €

CHAPITRE VII - LA GESTION FINANCIÈRE

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, les éléments relatifs à la gestion financière de la Caisse, au cours de l'exercice 2021, ressortent des deux documents comptables qui figurent sur les pages suivantes, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat

A. Le bilan

ACTIF

- L'« actif immobilisé net » s'élève à 5 590 100,25 €, soit une baisse de 1,24% par rapport à 2020.
- L'« actif circulant », regroupant notamment les créances d'exploitation et les disponibilités, ressort à **14 569 767,17** € contre 13 828 968,17 € au 31 décembre 2020.

PASSIF

- Compte-tenu du résultat excédentaire 2021, les capitaux propres passent à 18 876 126,91 € contre 18 741 547,11 € au 31 décembre 2020, soit une progression de 0,72 %.
- Au 31 décembre 2021, les réserves de la Caisse correspondent globalement à 25 mois de charges de fonctionnement.

B. Le compte de résultat

- Le compte de résultat 2021 laisse apparaître un excédent d'exploitation de 134 579,80 € lié essentiellement au remboursement par la CCMSA d'une somme de 398 950 € au titre des réductions « Fillon » 2019 et 2020, déduites à tort sur les bas salaires (Produits exceptionnels).
- En 2021, les charges de gestion technique (7 518 216,45 €) et les charges de gestion courante (1 265 283,13 €) représentent respectivement 85,59% et 14,41% de l'ensemble des charges d'exploitation.
- Quant aux charges de personnel, elles s'élèvent à 667 931,96 €, soit 7,45 % de l'ensemble des charges.

Exercice 2021

BII

<u>e</u>	
Mose	
a	
de .	
C.A.A.A	

5			Exercice 2021		Exercice
comptes	ACTIF	Brut 2021	Amortissements et provisions	Net 2021	Net 2020
	ı - <u>ACTIF IMMOBILISE</u> A - <u>Immobilisations incorporelles</u>				
211	B - Immobilisations corporelles Terrains Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
215 218	Installations techniques, materiels et outillages Autres immobilisations corporelles	1 048,05 158 353,97	-1 048,05 -139 246,80	0,00 19 107,17	0,00 33 014,43
261	C - Immobilisations financières Titres de participations et parts dans les associations, syndicats et organismes de droit privé Titres immobilisés	379,50	0,00	379,50 5 289 245 50	379,50
274 276	Prêts Autres créances immobilisées	0,00 27 839,17	00,00	0,00 27 839,17	0,00 27 839,17
	I - TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 368 097,11	-777 996,86	5 590 100,25	5 660 060,58
	II - <u>ACTIF CIRCULANT</u> A - <u>Stocks et en cours</u>				
4092	B - <u>Fournis seurs, intermédiaires sociaux, prestataires et comptes rattachés</u> Prestations indues à récupérer	209,20	00'0	209,20	76'286
4093	Recours contre tiers	4 965,61	00'0	4 965,61	3 220,76
4097	Fournisseurs	00'0	00'0	00,00	00'0
41	C - <u>Créances d'exploitation</u> Clients, cotisants et comptes rattachés	1 610 702,03	-214 780,47	1 395 921,56	1 265 878,81
42	Personnel et comptes rattachés	00'0	00,00	00,00	00,00
3 4	Securité sociale et aurres organismes socialismes Entités publiques	189 860,14	0,00 -169 704,09	20 156,05	00,00
45	Organismes et autres régimes de sécurité sociale	00'0		0,00	86 284,00
40	Comptes transitoires ou d'attente	0,00	00'00	0,00	00'0
20	D - <u>Disponibilités</u> Valeurs mobilières de placement	2 000 000 00	00'0	2 000 000,00	2 000 000,00
51	Banques, établissements financiers et assimilés	8 094 552,72	00,00	8 094 552,72	7 462 918,66
486	E - <u>Régularisations</u> Charnes constatées d'avance	000	00 0	00 0	00 0
}	II - TOTAL DEL'ACTIF CIRCULANT	14 954 252,03	-384 484,56	14 569 767,47	13 828 968,17
3	III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIBURS EXERCICES	(6		(
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	00,00	0,00	00,00
	III - TOTAL CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	00'0	00'0	00'0	00'0
476	IV - ECARTS DE CONV ERSION - ACTIF Ecarts de conversion	00'0	00,00	00'0	00,00
	IV - TOTAL ECARTS DE CONVERSION	00'0	00'00	00,00	00,00
	TOTAL GBNRAL 1+11+111+1V	21 322 349,14	-1 162 481,42	20 159 867,72	19 489 028,75

Exercice 2021

BILAN

C.A.A.A. de la Moselle

Exercice 2021 Exercice 2020	18 635 720,15 17 921 776,36 105 826,96 105 826,96 134 579,80 713 943,79	18 876 126,91 18 741 547,11 82 798,66 65 166,67	82 798,66 65 166,67	00'0		1 33	33	000	55 77		21 765,87 20 666,76			144 026,94 94 062,14 0,00 0,00 0,00	00'0	1 200 942,15 682 314,97	00'0	00'0 00'0	70 159 867 72
PASSIF	I - CAPITAUX PROPRES Réserve statutaire Réserve générale Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	I - TOTAL CAPITAUX PROPRES II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II - TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	III - <u>DETTES</u> A - <u>Dettes financières</u>	B - Cotisants et clients créditeurs	Cotisants créditeurs	Prestations à payer	C - Dettes d'exploitation Fournisseurs	Personnel et comptes rattachés	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	Entités publiques (sauf 446)	Impôts sur les bénéfices et taxes sur le chiffre d'affaires	Organismes et autres régimes de sécurité sociale	Debiteurs et crediteurs divers Comptes transitoires ou d'attente	D - <u>Régularis ation</u> Produits constatés d'avance	III - TOTAL DES DETTES	IV - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF Exarts de conversion	IV - TOTAL ECARTS DE CONVERSION	TOTAL GENERAL T+TT+TT+TV
N° des comptes	1063 1068 12				4111	4192	4198	40	42	43	44	446	45	46 47 (sauf 477)	487		477		

C.A.A.A. de la Moselle

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021

CHARGES	Exercice 2021	Exercice 2020	PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
A - CHARGES DE GESTION TECHNIQUE			A - PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE		
Prestations légales Accidents du Travail	6 746 897,64	6 700 888,42			
Prestations Accidents de Vie Privée	35 790,28	43 842,31	Cotisations sur rôle principal	4 243 828,93	4 533 115,50
Prestations extra-légales Action sanitaire et sociale	505 850,04	504 903,92	Cotisations sur rôle spécial	279 071,00	255 376,00
Actions de Prévention	171 830,10	165 594,86	Cotisations sur salaires	3 397 571,99	3 099 211,92
Frais des Commissions de contentieux	1 811,18	1 390,90	Compensation AT salariés	376 395,00	877 456,00
Dépenses de contrôle médical	6 803,82	80'269	Recours contre tiers	111 365,92	52 631,00
Cotisations AMEXA pour invalides	00'0	00'0	Autres produits techniques	1 167,56	1 071,42
Subventions de gestion technique	00'0	00'0	Reprises sur provisions	42 969,89	19 438,39
Pertes sur créances irrécouvrables	28 089,78	8 180,84	Subventions des régions	00'0	00'0
Dotations aux provisions	21 143,61	40 882,04			
S/TOTAL A	7 518 216,45	7 472 280,37	S/TOTAL A	8 452 370,29	8 838 300,23
B - CHARGES DE GESTION COURANTE			B - PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Achats	13 830,35	12 617,11	Ventes - prestations de services	3 484,21	2 685,29
Services extérieurs	139 762,65	140 497,68	Revenus des immeubles	00'0	00'0
Autres services extérieurs	165 716,10	152 689,62	Autres produits de gestion courante	00'0	00'0
Impôts - Taxes et versements assimilés	67 270,62	58 915,28	Reprise sur provisions	65 166,67	58 320,34
Charges de Personnel	667 931,96	629 114,69	Transfert de charges d'exploitation	29 765,40	00'0
Dotations aux amortissements et provisions	153 304,49	140 551,97			
Conseils et assemblées	57 466,96	30 401,40			
S/TOTAL B	1 265 283,13	1 164 787,75	S/TOTAL B	98 416,28	61 005,63
I - TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION(A+B)	8 783 499,58	8 637 068,12	I - TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION(A+B)	8 550 786,57	8 899 305,86
II - CHARGES FINANCIERES	1 262,50	00'0	II - PRODUITS FINANCIERS	154 419,06	168 247,13
III - CHARGES EXCEPTIONNELLES	170 453,03	165 988,07	III - PRODUITS EXCEPTIONNELS	399 015,28	466 685,99
IV - IM POTS SUR LES SOCIETES	14 426,00	17 239,00			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	8 969 641,11	8 820 295,19	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	9 104 220,91	9 534 238,98
Solde créditeur - BENETICE	134 579,80	713 943,79	Solde débiteur - PERTE		
TOTAL GENERAL	9 104 220,91	9 534 238,98		9 104 220,91	9 534 238,98

CHAPITRE VIII - LA VÉRIFICATION DES COMPTES

Conformément aux dispositions de l'article 11 des Statuts, les comptes de l'exercice 2021 ont été soumis à la vérification des membres de la Commission de contrôle de la Caisse, en exécution du mandat qui leur avait été confié par l'assemblée générale du 23 avril 2021.

Cette vérification a eu lieu le 25 mars 2022.

L'ensemble des registres comptables et toutes les pièces justificatives ont été tenus à la disposition des intéressés.

Les contrôles effectués, soit par sondage, soit par pointage, ont permis de constater la parfaite concordance des opérations enregistrées avec les pièces comptables présentées.

Aucune erreur ou irrégularité n'a été relevée à cette occasion.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée générale d'approuver les comptes financiers présentés et de donner décharge au Comité-directeur, ainsi qu'à la direction, pour la gestion de l'exercice 2021.

Fait à Metz, le 25 mars 2022

La Commission de Vérification des comptes :

Hayrar 1 -

M. Jacques HAMANT :

Mme Carine STARCK en remplacement de M. Emmanuel AUBRY, empêché:

M. Raoul BAUER :



AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7 DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL





*prix d'un appel local